

Cath₄₇

l'Église
CATHOLIQUE
en Lot-et-Garonne

L'ordination épiscopale de Mgr de Bucy



novembre
2024
n°164

4,50€

PAGE 3
ÉDITO

PAGES 4 à 6

C'EST ARRIVÉ

- Le Congrès Mission 47

PAGE 7

TÉMOIGNAGE

- Le pèlerinage de Geoffroy

PAGE 8

À L'AFFICHE

- 2025, année jubilaire

PAGES 9 À 12

DOSSIER

- Album de l'ordination de Mgr de Bucy

PAGE 13

VOCATION

- L'institution de Guillaume Peaucelle comme Lecteur

PAGE 14

FAMILLES, L'ÉGLISE VOUS AIME

- Le pèlerinage des familles
- Agenda du diocèse

PAGE 15

SORTIR, LIRE...

- Le documentaire *Libres*

PAGES 16 à 19

L'OFFICIEL

Crédit-photos :

Couverture : © Matthieu Bruy
p. 2 : Service communication
p. 3 : © Matthieu Bruy
p. 4 à 6 : © Matthieu Bruy
p. 7 : Geoffroy Browaeys
p. 9-12 : © Matthieu Bruy
p. 13 : Guillaume Peaucelle
p. 14 : Isabelle Robin

Rédaction, administration et abonnements :
Evêché d'Agen : 5, rue Roger Johan,
47000 AGEN
Tél : 05 53 66 10 23
communication.adj@diocese47.fr

Directrice de publication : Caroline Peltier -
AIP N° 560 - N°ISSN 1766-6643

Comité de rédaction : Mgr de Bucy, Charlotte de Bastard, Ghislaine Durovray, Carole Hébert, Caroline Peltier.

Conception, mise en page et impression :

image
marque 05 53 36 82 30 PEFC

sommaire



édito

Que chaque année, un jeune entre au séminaire pour le diocèse d'Agen !

Vous vous souvenez de la prière que j'ai faite à la fin de mon ordination épiscopale le dimanche 1^{er} septembre. Nous nous sommes alors tous levés et, d'un seul cœur et d'une seule âme, nous avons élevé vers le Seigneur cette demande. Et je vous ai demandé de le faire régulièrement dans vos communautés, chaque dimanche, « *que chaque année, un jeune entre au séminaire pour notre diocèse d'Agen* ».

Jésus, avant d'appeler les douze Apôtres et de les envoyer en mission, a passé la nuit en prière. « *En ces jours-là, il s'en alla dans la montagne pour prier, et il passa toute la nuit à prier Dieu. Puis, le jour venu, il appela ses disciples et en choisit douze, auxquels il donna le nom d'apôtres* » (Lc 6, 11-13). Les Apôtres sont le fruit de la prière de Jésus. Ils sont précédés par la prière de Jésus, portés et accompagnés par elle. Je vois là un appel très clair pour nous. Jésus nous invite à participer à sa prière, dans la confiance que son Père nous donnera ce dont nous avons besoin.

Le service de communication du diocèse a fait imprimer la prière pour les vocations en grand nombre. Elles seront distribuées à chaque paroisse, à chaque communauté, à chacun d'entre vous. Dès la fête de la Toussaint, vous pourrez ainsi régulièrement, chaque dimanche en paroisse, chaque jour chez vous, prier à cette intention. « *La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* » (Mt 9, 37-38).

Nous n'oublierons pas dans cette prière les vocations religieuses, contemplatives et apostoliques. Nous savons tout le bien que, sans faire de bruit, les religieux et les religieuses réalisent, en nous portant dans la prière, mais aussi en nous accompagnant au quotidien de toute leur amitié et de tous leurs soins. Cette prière s'élargira aussi à chacune de nos communautés paroissiales : que chaque fidèle puisse apporter sa prière à la construction de communautés ferventes, vivantes, joyeuses, attentives à chaque personne, unique aux yeux de Dieu. Cette prière rejoindra aussi les familles, qu'elles soient le bon terreau où chacun peut grandir, s'épanouir et répondre à sa vocation particulière.

« *Demandez et vous recevrez* », « *si (...) vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent !* » (Mt 7, 7-11).



† Alexandre de Bucy
Évêque d'Agen

c'est arrivé

LE CONGRÈS MISSION : UN BEAU SUCCÈS
pour une première édition chez nous !

Le Congrès Mission 47
a rassemblé plus de
2 000 participants
le week-end des
28 et 29 septembre



CONGRÈS
MISSION

400
personnes
le samedi au
Passage d'Agen
pour la grande journée
diocésaine

1 600
personnes le dimanche,
pour les Congrès Mission
en paroisse,
dans 17 paroisses
du diocèse

*Ce fut une belle participation
pour une première édition locale !*

c'est arrivé



CONGRÈS
MIS-
SION

Le Congrès Mission a été créé en 2015 par l'association Anuncio : c'est le grand rendez-vous annuel missionnaire de l'Église catholique en France. À travers six éditions à Paris, il a déjà rassemblé plus de 11 000 chrétiens. Il est ensuite parti dans neuf villes de province, dont Toulouse, et a rassemblé plus de 17 000 chrétiens. Cette année, grâce à une formidable mobilisation de bénévoles de nombreuses paroisses, de prêtres et de salariés du diocèse, ainsi que des mairies des alentours, nous avons pu vivre un très beau Congrès Mission 100 % local : sa réussite témoigne de la vitalité missionnaire de notre diocèse et de sa force d'inventivité et de fraternité missionnaires. Tous les ingrédients qui font la réussite d'un Congrès Mission étaient là :

- **Deux tables rondes** le samedi matin, avec des intervenants venus partager leurs bonnes expériences missionnaires et les fruits qu'elles ont portés ;
- Tout au long de la journée, **le village des associations** laissait à chacun la possibilité de découvrir une association, un mouvement d'Église au service des pauvres, des malades, des enfants, des familles, des couples ;

- **Une quinzaine d'ateliers** l'après-midi, sur des expériences missionnaires ciblées : le patronage, l'annonce du kerygme avec le kerycube, la petite école de prière pour les enfants, l'annonce de l'Évangile aux adultes aujourd'hui, l'art sacré comme outil missionnaire, etc. ;
Des questions très actuelles et des propositions concrètes pour y répondre dans notre vie quotidienne, dans notre paroisse, dans notre famille, au travail.

- **La louange et la célébration** sont au cœur du Congrès Mission : chacun a pu prendre tout au long de la journée des temps de prière pendant les laudes, la messe, ou en venant se recueillir devant le Saint-Sacrement.
Beaucoup de participants ont été touchés par le temps d'action de grâce à la fin de la journée : porté par l'Esprit Saint, chacun a pu écouter dans son cœur où le Seigneur l'appelait plus spécialement à témoigner de Lui et de Son amour pour nous : auprès des pauvres ? Auprès des adolescents ou des enfants ? Dans sa paroisse ? Auprès de ses collègues ?
Oui, le Seigneur appelle chaque jour et avec insistance les hommes et les femmes à l'annoncer : cette journée a permis à chacun de se mettre à l'écoute de cet appel.

c'est arrivé



CONGRÈS
MISSION

“

Notre foi, elle est née du témoignage de tous ceux qui nous ont précédés. Voilà pourquoi, aujourd'hui, nos contemporains attendent de nous, non pas des leçons sur tout et n'importe quoi, ils attendent de nous un témoignage sur qui est Jésus pour nous. Chers amis, je vous le dis instamment : dites à vos amis, dites à vos voisins, dites à ceux et celles qui vous entourent les raisons de votre espérance et de votre foi en Jésus-Christ. Ils l'attendent.

Le monde l'attend. Tant de jeunes et d'adultes frappent à la porte de nos églises pour découvrir, aimer le Seigneur et recevoir le baptême. Mais je vous le dis, ils sont encore plus nombreux ceux qui n'osent pas frapper aux portes de nos presbytères ou entrer dans nos églises. Soyez des missionnaires de cette rencontre intime que vous avez faite avec le Christ qui donne du sens à vos vies !

”



Extrait de l'homélie de Mgr de Bucy à la messe
du Congrès Mission 47

témoignage

Séminariste pour notre diocèse, Geoffroy Browaeys a organisé un pèlerinage l'été dernier en Lot-et-Garonne. Il nous offre le témoignage de ce qu'il a vécu pendant ces douze jours de marche.



Geoffroy

Chers frères et sœurs,
Voici quelques lignes pour vous partager cette aventure du pèlerinage de "Terre de Lot-et-Garonne" effectué du 22 juillet au 2 août derniers. L'objectif fut de prier, rendre grâce et découvrir ce magnifique territoire que Dieu nous donne pour vivre notre mission de chrétien aujourd'hui. Disposant de douze jours, le parcours fut établi en partant de notre chère basilique de Bon-Encontre et en arrivant à la cathédrale Saint-Caprais d'Agen.

Les étapes furent les suivantes : Lamontjoie, Mézin, Houeillès, Casteljaloux, Marmande, Duras, Miramont-de-Guyenne, Castillonès, Monflanquin, Peyragude et Laroque-Timbaut.

Nous sommes donc partis de la basilique de Bon-Encontre avec Quentin Robert (16 ans) et moi-même, après un temps de prière et une bénédiction solennelle de Mgr Pierre-Marie Carré et du P. Michel Olivier. Effectuer, dès ma première année de séminaire, une boucle complète de prière, permettait symboliquement mais concrètement, de confier l'ensemble du territoire à notre Mère du Ciel et à ma future mission de prêtre, si Dieu le veut. Son aide providentielle fut réelle, car nous n'avons manqué de rien, ni d'eau, ni de nourriture et aucun incident n'est survenu malgré les kilomètres (25 km/jour en moyenne) et la chaleur (38° certains après-midi !). La bannière en tête, avec l'image saisissante de la Vierge priante, a très souvent interpellé et ouvert les cœurs sur le chemin.

À notre grande joie, de nombreuses personnes, baptisées ou non, sont venues nous rejoindre pour partager une ou plusieurs étapes du pèlerinage. Cela a permis de tisser des liens entre nous et de casser les barrières des paroisses.

Chaque jour était marqué par des temps forts, tels que les laudes, la prière du chapelet, la méditation de l'Évangile du jour, la contemplation en silence et, bien évidemment, la messe que nous avons pu vivre presque tous les jours par la grâce de Dieu...

Le soir, nous étions accueillis par quelques paroissiens locaux pour un temps de prière et de partage autour d'un dîner préparé par leurs soins. Leur générosité fut vraiment touchante, préparant d'excellents plats et desserts. Cela nous a permis de récupérer chaque jour assez de force pour continuer ce fabuleux circuit et de nous sentir attendus et soutenus. Nous étions logés dans le presbytère, ou dans une salle paroissiale ou communale.

Les territoires traversés, situés principalement en périphérie de notre diocèse, nous ont révélé leurs richesses, passant des paysages gersois à la forêt des Landes et des collines périgourdines aux landes sèches du Lot. Constaté l'ancrage chrétien de cette terre, par le biais de ces magnifiques églises souvent millénaires, permet de prendre conscience de l'héritage fabuleux que nous avons. Combien de générations d'hommes et de femmes sont venues se confier au Seigneur dans ces lieux ? Leur nombre nous ferait tourner la tête. Même si le message de l'Évangile est peu écouté aujourd'hui, soyons fiers de nos racines qui ont tellement marqué notre pays.

Quel magnifique territoire le Seigneur nous a donné, chers frères et sœurs ! Sachons plus que jamais mettre en valeur cette richesse et vivre joyeusement notre foi en Jésus-Christ pour être simplement des témoins autour de nous. Le Seigneur fera le reste...

Un immense merci pour vos prières anonymes qui furent la clé de cet événement.

Dans la paix et la joie de l'Esprit Saint.





à l'affiche

2025

le diocèse d'Agen vous invite à vivre dans la foi
L'ANNÉE JUBILAIRE

Qu'est-ce qu'une année jubilaire ?

Tous les 25 ans, l'Église catholique invite ses fidèles à une année jubilaire, aussi connue sous le nom d'année sainte. Il s'agit d'une tradition qui remonte à l'an 1300.

L'année jubilaire est marquée par différentes caractéristiques :

- **L'indulgence plénière.** L'année sainte donne aux fidèles l'opportunité d'obtenir une indulgence plénière. Cette indulgence est une remise devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés, dont la culpabilité a déjà été effacée par le sacrement de réconciliation.
- **L'ouverture de la Porte sainte à Rome.** Traverser la Porte sainte est symbolique de la repentance et du passage vers une vie nouvelle plus sainte.
- **L'appel à la conversion et à la réconciliation.** Le jubilé est un temps donné pour redécouvrir la Miséricorde de Dieu et se rapprocher de Lui.
- **Le départ en pèlerinage.** Les fidèles sont encouragés pendant cette année à partir en pèlerinage, particulièrement à Rome, pour y vivre une expérience spirituelle profonde.
- **Un thème pour l'année.** Le pape François a choisi cette année pour nous le thème de l'Espérance.

Comment peut-on vivre cette année jubilaire dans notre diocèse ?

Devenir des pèlerins d'espérance :

LA LETTRE PASTORALE DE MGR DE BUCY

« Cette première année de mon épiscopat, j'entends comme vous l'appel que le pape François adresse au monde entier au moment d'entrer dans le jubilé de l'année 2025 : « l'espérance ne déçoit pas » (Rm 5,5). (...) En nous enracinant dans cette bonne nouvelle, le pape François nous invite toute l'année qui vient à être des pèlerins d'espérance. J'y vois un appel particulier pour moi, un appel pour toute notre Église diocésaine, un appel qui passera par des rendez-vous diocésains. »

Célébrer l'ouverture de l'année jubilaire en diocèse

Pour marquer le début de l'année jubilaire, nous sommes tous invités à une célébration à la cathédrale Saint-Caprais d'Agen le samedi 4 janvier 2025.

AU PROGRAMME :

- À 10h : Rendez-vous à l'église Saint-Hilaire pour l'ouverture de la célébration, puis procession dans la ville vers la cathédrale ;
- À 11h : Messe à la cathédrale Saint-Caprais.

Trois églises jubilaires pour vivre intensément la Miséricorde de Dieu

Dans trois églises jubilaires de notre diocèse, le sacrement de Réconciliation sera proposé régulièrement et à des horaires fixes. Il s'agit de la cathédrale d'Agen, de la basilique Notre-Dame de Peyragude et de l'église Notre-Dame de Marmande. Le programme dans ces églises vous sera communiqué prochainement.

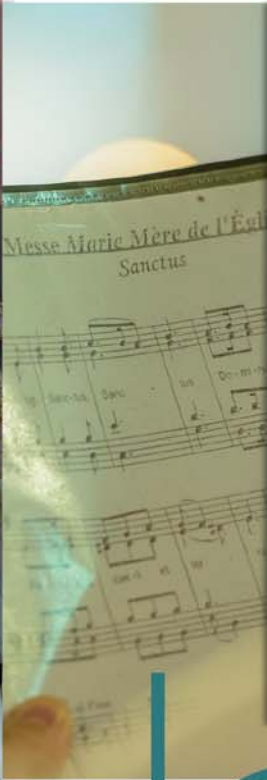
Aller en pèlerinage

- Trois pèlerinages diocésains vous seront proposés en 2025 :
- À Rome, du 17 au 22 février 2025.
 - Pour les familles pour l'ostension de la Sainte Tunique d'Argenteuil, du 8 au 10 mai 2025.
 - A Rome, pour les jeunes de 18 à 30 ans, du 27 juillet au 9 août 2025.

Tous les renseignements déjà disponibles sur les pèlerinages 2025 sont sur notre page internet

www.diocese47.fr/Jubile-2025-pelerins-de-l-Esperance/





le dossier

**L'ordination
épiscopale de
Mgr de Bucy**

C'était le 1^{er} septembre 2024 à la cathédrale d'Agen : album de l'ordination épiscopale de Mgr de Bucy



À midi, un déjeuner était organisé au collège Adèle de Trenquelléon avec les proches de l'évêque. Une petite trentaine d'évêques venus de toute la France étaient présents.

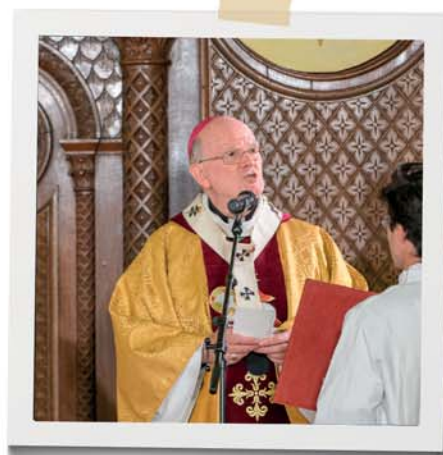
La célébration de l'ordination épiscopale

L'arrivée devant la cathédrale

Vers 14h15, les évêques, prêtres, séminaristes et diacres se préparent à entrer en procession dans la cathédrale ; plus d'une centaine de personnes étaient dans le chœur. Un peu plus de 400 personnes sont présentes dans la cathédrale et, sur le parvis, 600 personnes suivent la retransmission en direct sur grand écran.



La procession d'entrée et le temps d'accueil



Mgr James, archevêque de Bordeaux. Il préside la célébration jusqu'au début de l'Eucharistie.



Xavier Jacquemet, diacre du diocèse de Pontoise, et son épouse ont présenté ensemble le parcours de Mgr de Bucy.



Le père Thibaud de la Serre, vicar général du diocèse.



La Lecture de la bulle papale

La lettre apostolique du pape nommant le nouvel évêque est présentée à tous par le chancelier du diocèse, puis elle est lue solennellement. L'assemblée rend grâce en chantant le **Gloria**.

Le temps de la Parole



1^{ère} lecture



Psaume chanté



2^e lecture



L'homélie de Mgr James.

Le temps de l'ordination



L'assemblée commence par chanter le **Veni Creator** pour implorer l'Esprit saint.

Puis vient le temps de l'**engagement** de Mgr de Bucy : il promet de servir le peuple de Dieu et d'annoncer l'Évangile du Christ, de garder la pureté et l'intégralité du dépôt de la foi selon la tradition reçue des Apôtres, de construire le corps du Christ qui est l'Église, d'obéir fidèlement au successeur de Pierre, de prendre soin du peuple qui lui est confié et de le diriger sur le chemin du salut, avec les prêtres, les diacres et les collaborateurs de son ministère, d'accueillir au nom du Seigneur les pauvres, les étrangers et tous ceux qui sont dans le besoin, de partir à la recherche de ceux qui s'égarerent, d'intercéder sans relâche auprès de Dieu pour le peuple, de remplir de façon irréprochable la fonction de grand prêtre et de pasteur.





Ensuite, c'est le temps de la **prostration** pendant laquelle est chantée **la litanie des saints**. Ce rite signifie l'abandon à Dieu en imitant Jésus-Christ, mort et ressuscité, et la confiance dans la communion des saints.

Puis vient le temps de l'**imposition des mains** et de la **prière d'ordination** :

l'archevêque impose les mains sur la tête du futur évêque et, à sa suite, tous les évêques présents, puis il proclame la longue prière d'ordination qui redit le sens de l'épiscopat et demande à Dieu la grâce pour celui qui la reçoit. C'est par ce rite que fait l'ordination qu'est transmise la charge que Jésus a confiée aux Apôtres. C'est le geste le plus ancien dans l'Église. Pendant le temps de cette prière, on tient ouvert au-dessus de la tête de celui qui est ordonné l'évangélaire : c'est soumis à la Parole de Dieu que l'Église accomplit sa mission et que le futur évêque devra exercer son ministère.



Après avoir reçu l'**onction du saint-chrême**, qui signifie que l'Esprit Saint le pénètre de sa grâce, le nouvel évêque reçoit ses insignes : l'**évangélaire**, qu'il aura la charge d'annoncer ; l'**anneau** qu'il portera en signe de sa fidélité à l'Église ; la **mitre**, qui est une invitation à mener une vie sainte à la tête de la communauté ; et le **bâton pastoral**, signe de la mission de pasteur de l'évêque. Le nouvel évêque s'assoit alors sur la cathèdre, siège de l'évêque et symbole de sa mission apostolique.



Enfin, le nouvel évêque échange un **baiser de paix** avec les évêques présents.



Le temps de l'Eucharistie

À présent, c'est le nouvel évêque qui préside la célébration et célèbre l'Eucharistie.



La procession des offrandes



La prière eucharistique



L'Élévation



La communion

La fin de la célébration



vocation



Le 5 octobre, le séminariste du diocèse Guillaume Peaucelle était institué Lecteur. Il nous donne son témoignage... et nous invite à rendre grâce et à prier pour lui !



« Fils d'homme, ce qui est devant toi, mange-le, mange ce rouleau !
Puis, va ! Parle à la maison d'Israël. » (Ez 3,1)

Grande joie pour moi d'avoir été institué Lecteur ce samedi 5 octobre, par notre évêque Mgr de Bucy, lors de la messe paroissiale à Seyches (47).

Ce ministère que l'Église me confie est une mission pour entrer davantage encore dans l'intimité de la Parole de Dieu, afin de mieux la

partager et l'annoncer au Peuple de Dieu, ainsi qu'au monde ! C'est finalement être réellement un disciple missionnaire (selon les termes du pape François), qui sait qu'il n'annonce pas sa propre parole, mais la Parole de Dieu, qui nous sauve et nous sanctifie !

C'est une belle étape que je suis heureux de vivre dans ma formation, car c'est en paroisse, au sein du peuple de Dieu, que nous avons célébré cet événement. J'ai été vraiment très touché par l'implication des paroissiens pour m'accueillir dans la paroisse Saint-Vincent de Paul en Guyenne et pour la préparation de cette fête.

Cette étape me fait aussi sentir que j'avance dans ma formation, dans mon parcours, et je réalise combien le Seigneur me fait grandir en maturité, dans ma vie spirituelle, et comme, peu à peu, il me fait entrer dans l'attitude du pasteur.

Deo Gratias !

Je compte sur vos prières pour m'aider à continuer à avancer avec confiance et humilité dans ce cheminement. Que la volonté de Dieu se fasse, et que ce ne soit plus moi qui vive, mais Lui qui vive en moi !

Guillaume PEAUCELLE

Quelles sont les étapes pour devenir prêtre ?

- ♦ **Une année de "propédeutique"** ou fondation spirituelle précède l'entrée au séminaire.
- ♦ **Le premier cycle dure deux ans.** Il permet au séminariste de vérifier son projet de vocation avec les prêtres responsables et de discerner où le Seigneur l'appelle, tout en commençant sa formation en vue du ministère. Les études portent principalement sur la philosophie.
- ♦ **Au terme de ce premier cycle, certains séminaristes font un stage** qui peut durer une ou plusieurs années et prendre des formes diverses (études profanes, travail professionnel, coopération).
- ♦ **Le second cycle dure quatre ans,** il a pour objectif la préparation immédiate au ministère. La formation intellectuelle porte surtout sur la théologie. Au cours de ces quatre ans, les séminaristes qui y sont appelés par leur évêque sont institués lecteurs puis acolytes. Ceux que leur évêque appelle au diaconat en vue du sacerdoce sont ordonnés diacres vers la fin de la troisième année de second cycle (soit au moins la sixième depuis le début de la formation). C'est à ce moment qu'ils sont "incardinés", c'est-à-dire rattachés officiellement à leur diocèse.
- ♦ **À la fin de la quatrième année de second cycle** (la septième au moins depuis le début de la formation), ceux que leur évêque appelle au sacerdoce sont ordonnés prêtres, souvent le 29 juin (fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul) ou à une date proche.

familles, l'Église vous aime



Comme chaque année, à l'occasion du pèlerinage diocésain, des familles et des scouts sont partis à pied de l'église de Xaintrailles pour se rendre au sanctuaire d'Ambrus afin d'assister à la messe des familles célébrée par notre nouvel évêque.



Ce groupe de pèlerins est de plus en plus nombreux et nous avons la joie d'accueillir dans nos rangs cette année un pèlerin de marque puisque Mgr de Bucy lui-même était présent parmi nous !

Les quelques trois kilomètres ont été parcourus en méditant les mystères glorieux du rosaire et en chantant des cantiques à Notre-Dame.



Arrivés au sanctuaire, nous avons pu chanter encore auprès de la fontaine l'hymne d'Ambrus en patois avant la messe en plein air.

Olivier de Croisoeüil



Agenda diocésain

jeudi 21
novembre

“**RÉUNION DES MODÉRATEURS**
de groupes bibliques.”

samedi 30
novembre

“**JOURNÉE D'ÉCOUTE**
et de prières pour les personnes en deuil.”

samedi 4
janvier

“**CÉLÉBRATION D'OUVERTURE**
de l'année jubilaire à la cathédrale d'Agen.”

sortir...lire...

Le père Thibaud de la Serre a organisé une soirée cinéma à Villeneuve-sur-Lot autour du film « Libres », le film documentaire de Santos Blanco, qui nous permet de nous approcher de la vie monastique.

Au-delà de quelques clichés sur la vie monastique, les vieilles pierres, la plage ensoleillée sur laquelle marche un moine solitaire vêtu de blanc et encapuchonné, la part belle est faite aux témoignages de ceux qui ont fait ce choix radical de quitter le monde pour se consacrer entièrement au Seigneur dans une vie communautaire de prière dans le respect de leurs règles spécifiques.

Beaucoup de témoignages, mais qui ne donnent pas l'entière clef de compréhension du pourquoi tel grand peintre renommé quitte son épouse pour vivre cette vocation, ou tel enfant « mal parti » atterrit dans le même couvent grâce aux prières de sa mère.

Refuge, protection, retrait, refus du monde, appel au combat spirituel, fécondité et sécheresse, toutes les paroles s'entrechoquent et ne permettent pas d'y voir clair.

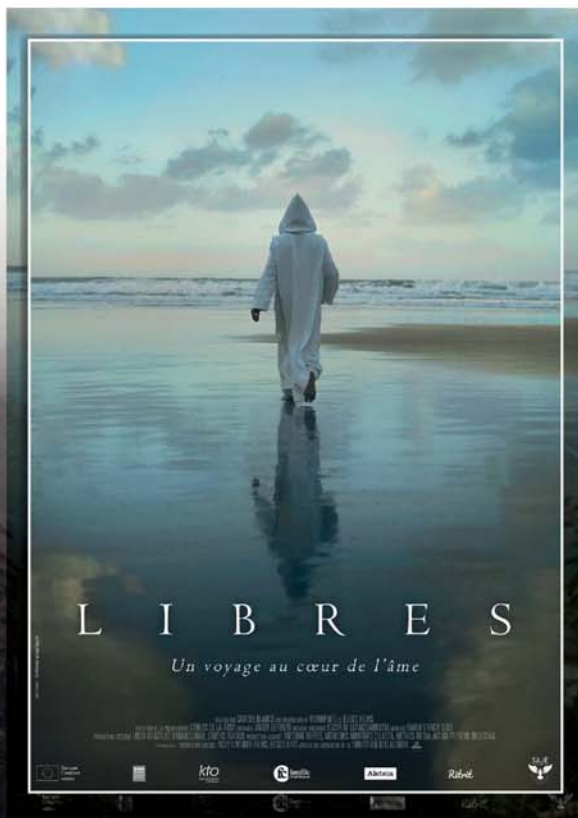
Il n'y a rien de magique, la vocation commence dans la pauvreté, l'écoute, le merveilleux ne se montre pas.

Une communauté de sœurs nous réjouit, cependant, de constater une complicité, une famille de cœur, capable d'accueillir pour des soins palliatifs, après une année seulement de vie commune, une postulante.

Notre Dieu est un Dieu caché, la vie monastique une voie petite et d'enfance.

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous le disait aussi.

Jean-Claude VERGNE,
Diacre



Officiel



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Considérant la nécessité de pourvoir à l'office de vicaire général imposée par le droit canonique ; et de confier cette charge à un prêtre expérimenté ayant une bonne connaissance des réalités ecclésiales, et du clergé de l'Église d'AGEN.

Vus les canons 475, 477, 478, 479 § 1 et 3, 480 et 481 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

À CE NOMMONS :

Monsieur l'Abbé Thibaud de LA SERRE, prêtre du diocèse, Curé de la paroisse Saint-Joseph de Villeneuve ;

à l'office de vicaire général du diocèse d'AGEN,
Conformément au canon 477 du C.I.C., à compter de ce jour.

Monsieur l'Abbé Thibaud de La Serre émettra la Profession de Foi prévue par le canon 833 du C.I.C., en suite de quoi il prendra possession de son Office en présence du chancelier qui en dressera procès-verbal.

Donné à Agen, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse.
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,



Considérant la nécessité de pourvoir à l'office de vicaire épiscopal afin de me seconder dans le gouvernement du diocèse ; et de confier cette charge à un prêtre expérimenté ayant une bonne connaissance des réalités ecclésiales, et du clergé de l'Église d'AGEN.

Vus les canons 476, 477, 478, 479 § 2 et 3, 480 et 481 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

À CE NOMMONS :

Monsieur l'Abbé Franck TAILLADE, prêtre du diocèse, Curé de la paroisse Saint-Géraud des Vallées en Fumelois

à l'office de vicaire épiscopal du diocèse d'AGEN,
Conformément au canon 477 du C.I.C., à compter de ce jour.

Les missions spécifiques relevant de sa compétence seront fixées par décret ultérieur.

Monsieur l'Abbé Franck TAILLADE émettra la Profession de Foi prévue par le canon 833 du C.I.C., en suite de quoi il prendra possession de son Office en présence du chancelier qui en dressera le procès-verbal.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Considérant la nécessité de pourvoir à l'office de vicaire épiscopal afin de me seconder dans le gouvernement du diocèse ; et de confier cette charge à un prêtre expérimenté ayant une bonne connaissance des réalités ecclésiales, et du clergé de l'Église d'AGEN.

Vus les canons 476, 477, 478, 479 § 2 et 3, 480 et 481 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

À CE NOMMONS :

Monsieur l'Abbé Richard BOUCHET, prêtre du diocèse, Curé des paroisses de Notre-Dame de Garonne et de Notre-Dame des Coteaux et de la Plaine

à l'office de vicaire épiscopal du diocèse d'AGEN,
Conformément au canon 477 du C.I.C., à compter de ce jour.

Les missions spécifiques relevant de sa compétence seront fixées par décret ultérieur.

Monsieur l'Abbé Richard BOUCHET émettra la Profession de Foi prévue par le canon 833 du C.I.C., en suite de quoi il prendra possession de son Office en présence du chancelier qui en dressera le procès-verbal.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,



Attendu qu'il m'est apparu nécessaire, pour un bon gouvernement pastoral de l'Église d'AGEN, de prendre conseil de personnes idoines, et que les membres du Conseil épiscopal de mon prédécesseur Monseigneur Hubert HERBRETEAU, me sont parues être toutes indiquées ;

Et vus les canons 473 § 4 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

DÉCRÉTONS :

Article 1^{er} : J'institue le **Conseil épiscopal** prévu par le canon 473 § 4°.

Article 2 : sont nommés membres de ce Conseil :

- Monsieur l'Abbé Thibaud de LA SERRE, en sa qualité de vicaire général,
- Monsieur l'Abbé Richard BOUCHET, en sa qualité de vicaire épiscopal,
- Monsieur l'Abbé Franck TAILLADE, en sa qualité de vicaire épiscopal,
- Madame Michelle BREUILLÉ,
- Madame Sylvie GIUSEPPI,
- Et Mademoiselle Isabelle ROBIN.

Article 3 : A ce conseil, sous la forme de « Conseil épiscopal élargi », seront adjoints les doyens, chaque fois que cela me paraîtra nécessaire.

Article 4 : A ma demande, toute personne membre de la Curie diocésaine, des Services diocésains ou extérieures pourra être invitée afin d'éclairer les travaux du Conseil, dans ses domaines de compétences.

Article 5 : La présente nomination est faite pour une année.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Officiel

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Attendu que le Père Thadée MBOCK s.a.c. a cessé les charges de curé de la paroisse Saint-Jacques en Vallée du Lot et de recteur du sanctuaire de Notre-Dame de Peyragude le 31 Août 2024.

Considérant que pour les besoins pastoraux il est apparu nécessaire de dissocier ces deux missions.

Vus les canons 556, 557 § 1er, 558 à 563 du C.I.C.

Vu le Statut du Sanctuaire diocésain de Notre-Dame de Peyragude en date du 1er mars 2024, et plus spécialement son article 3 ;

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

À CE NOMMONS :

Monseigneur Pierre-Marie CARRÉ,
Archevêque émérite de MONTPELLIER
À l'office de Recteur du Sanctuaire diocésain de Notre-Dame de
Peyragude,
pour trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024

Les missions spécifiques relevant de sa compétence seront fixées par décret ultérieur.

Il exercera son office dans le respect des Statuts du Sanctuaire, et en étroite collaboration avec le Directeur du Sanctuaire.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÂ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Considérant la nécessité de s'appuyer sur l'expérience acquise depuis plusieurs années sous l'épiscopat de Monseigneur Hubert Herbreteau, mon prédécesseur, par les membres des services diocésains,

Considérant que le mandat de Madame Michelle BREUILLÉ en qualité de responsable de la formation est arrivé à son terme le 31 août dernier ; et que cette dernière accepte de poursuivre cette mission ecclésiale pour un an.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

NOMMONS :

Madame Michelle BREUILLÉ,
responsable du service de formation pour un an
à compter du 1^{er} septembre 2024.

Madame BREUILLÉ exercera sa mission dans le cadre de la lettre qui lui sera remise ultérieurement.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÂ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Vus : les canons 137 § 1^{er}, 1071 § 3, 1078 § 1^{er}, 1086 § 1 et 2, 1124, 1125, 1126 et 1127 du C.I.C

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

DONNE DÉLÉGATION :

À M. l'Abbé Christophe FONTAÂ, chancelier du diocèse

Aux fins de signer :

- Les dispenses d'empêchement matrimonial pour disparité de culte,
- Les autorisations de mariage mixte, avec, le cas échéant, dans ces deux cas la dispense de forme canonique,
- Les autorisations de mariages tenues par les obligations naturelles prévues par le canon 1071 § 3 du C.I.C. ;
- Les dispenses de publication des bans.

La présente délégation dans les cas susvisés pourra lui être retirée en application des Normes Générales fixées par le Livre 1^{er} du C.I.C.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÂ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Considérant la nécessité de s'appuyer sur l'expérience acquise depuis plusieurs années sous l'épiscopat de Monseigneur Hubert Herbreteau, mon prédécesseur, par les membres des services diocésains,

Considérant que le mandat de Mademoiselle Isabelle ROBIN en qualité de responsable du service diocésain des pèlerinages est arrivé à son terme le 31 août dernier ; et que cette dernière accepte de poursuivre cette mission ecclésiale pour trois ans.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

NOMMONS :

Mademoiselle Isabelle ROBIN,
responsable du service diocésain des pèlerinages
pour trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Mademoiselle Isabelle ROBIN exercera sa mission dans le cadre de la lettre qui lui sera remise ultérieurement.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÂ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Officiel

Officiel

Alexandre de BUCY, 
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Considérant la nécessité de s'appuyer sur l'expérience acquise depuis plusieurs années sous l'épiscopat de Monseigneur Hubert Herbreteau, mon prédécesseur, par les membres des services diocésains,

Considérant que le mandat de Madame Angèle KIAM en qualité de responsable de la Pastorale des jeunes est arrivé à son terme le 31 août dernier ; et que cette dernière accepte de poursuivre cette mission ecclésiale pour trois ans, ainsi que le service des vocations.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

NOMMONS :

Madame Angèle KIAM
responsable des services de la Pastorale des Jeunes, et des vocations
pour trois ans à compter du 1^{er} septembre 2024.

Madame KIAM exercera sa mission dans le cadre de la lettre qui lui sera remise ultérieurement.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 2 septembre.

Par mandement



Abbé Christophe FONTAË,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Attendu que Don Etienne GUILLOT, c.s.m. curé de la paroisse Sainte-Foy d'Agen, a été, en outre, nommé administrateur de la paroisse Sainte-Marie en Agenais à compter du 1^{er} septembre 2024.

Attendu qu'il apparut nécessaire qu'il soit secondé dans ces missions pastorales.

Vu le texte de la convention établie entre le Diocèse et la Communauté Saint-Martin le 15 mai 2024,

Vus les canons 545, 546 et 547 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

Don Gilles DEBAY, c.s.m., et Monsieur l'Abbé Firmin UDRESSY
Sont tous deux nommés vicaires des paroisses Sainte-Foy d'Agen et
Sainte-Marie en Agenais.

Ils résideront au presbytère de la paroisse Sainte-Foy d'Agen.

Ils seront tenus aux obligations et jouiront des droits liés à l'office de vicaire paroissial prévus par les canons 548 à 551 du C.I.C., et par le droit propre du diocèse d'AGEN.

Ils auront la faculté d'entendre habituellement les confessions, conformément aux canons 967 § 2 et 969 § 1er du C.I.C.

Monsieur l'Abbé Firmin UDRESSY exercera sa pastorale à mi-temps.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 13 septembre.

Par mandement



Abbé Christophe FONTAË,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,



Vu les dispositions adoptées par la Conférence des Évêques de France, relatives à la prévention des agressions sexuelles sur les mineurs et les personnes vulnérables.

Vu le décret du 18 octobre 2023 instituant une cellule d'écoute, et une équipe de prévention des agressions sexuelles sur les mineurs et les personnes vulnérables dans le diocèse ; complété par le décret du 4 mars 2024.

Sur proposition de Mme Marie-Hélène BELOT, responsable diocésaine de la Pastorale familiale, et coordinatrice de ladite équipe de prévention.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

DÉCRÉTONS :

Article 1^{er} : Madame Adeline d'Hautefeuille est nommée membre de l'équipe de prévention des agressions sexuelles sur les mineurs et les personnes vulnérables.

Article 2 : Elle sera tenue de garder religieusement et scrupuleusement le secret sur les personnes, les noms et les faits dont elle aura connaissance dans le cadre de sa mission.
Elle accomplira sa mission dans le cadre, et selon les procédures prévues par la Conférence des Evêques de France.

Donné à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le contreseing du chancelier du diocèse ;
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 13 septembre.

Par mandement



Abbé Christophe FONTAË,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Évêque

Officiel



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

À
Madame Elsa SALGUEIRO

Elsa,
Je suis heureux de vous nommer responsable des Équipes Diocésaines
du Rosaire, à compter du 7 octobre 2024, pour trois ans.

À ce titre, vous aurez :

- à coordonner l'action des diverses équipes locales,
- à favoriser la création de nouvelles équipes,
- à contribuer à la promotion de la famille spirituelle du Rosaire.

Vous agirez dans votre mission en étroite collaboration avec les équipes
régionale et nationale et dans le cadre fixé par ces dernières.

Que le Seigneur et Notre-Dame vous soutiennent, Elsa, dans cette
mission ecclésiale qui vous est confiée.

Agen, le 7 octobre 2024

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Evêque

LITTERAE INCARDINATIONIS

Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,



Au Père Fahbien, Michel, Honoré MBARAGA,
Né à OVENG (Cameroun), le 23 septembre 1974.

Ordonné prêtre pour le service de la Société de l'Apostolat Catholique
(S.A.C.),
Le 10 juillet 2010.

Considérant la supplique que vous Nous avez adressée selon laquelle
vous exprimez le désir de servir Notre diocèse en qualité de prêtre
diocésain.

Considérant le décret du Père Zenon HANAS, S.A.C., Recteur Général
de la Société de l'Apostolat Catholique ; en date du 1er octobre 2024,
selon lequel Il vous accorde l'indult de sortie de ladite Société, les
dispositions des canons 267 § 1er et 270 du C.I.C. étant observées.

Considérant les nécessités pastorales de l'Église d'AGEN.

Vus les canons 265, 267 et 269 du C.I.C.

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

NOUS VOUS INCARDINONS dans notre Diocèse et vous
agréons pleinement et entièrement au presbyterium de l'Église
d'AGEN, à compter de ce jour.

Données à AGEN, en l'Évêché, sous notre sceau, notre seing et le
contreseing du chancelier ;
L'An de Notre-Seigneur 2024, le 2 octobre en la mémoire liturgique
des Saints Anges Gardiens.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Evêque



Alexandre de BUCY,
Par la Grâce de Dieu et l'autorité
du Siège Apostolique, Évêque d'AGEN,

Attendu que la charge pastorale d'aumônier des Équipes diocésaines
du Rosaire est vacante par suite du rappel par ses Supérieurs du Père
Thadée MBOCK s.a.c.,

Vus : les canons 564, 565, 566 § 1er et 571 du C.I.C

Toutes choses bien considérées en droit comme en fait.

A CE NOMMONS :

Monsieur l'Abbé Joseph Nadège FOMOUM,
Vicaire des paroisses de Notre-Dame de Garonne, et de
Notre-Dame des Coteaux et de la Plaine

A l'office d'aumônier des Équipes diocésaines du Rosaire
à compter de ce jour.

Donné à AGEN, sous note sceau, notre seing et le contreseing
du chancelier du diocèse
L'an de Notre-Seigneur 2024, le 11 octobre.

Par mandement

Abbé Christophe FONTAÀ,
Chancelier



† Alexandre de BUCY
Evêque

CARNET du diocèse

Nous confions au Seigneur
M. Denis CAMPION,
père de l'Abbé Benoit Campion.
Ses funérailles ont eu lieu le 9 novembre 2024
à l'église Saint-Nicolas de Wasquehal.

*Nous nous unissons tous à cette prière pour lui, et
transmettons au P. Denis toute notre amitié et notre
sympathie.*

À Rome pour l'année jubilaire

— 17 au 22 février 2025 —



SERVICE DES PÈLERINAGES

05 53 96 93 51

07 84 76 60 12

pelelinages@dioces47.fr